



# AEROVAP REFLEX

## pare-vapeur

pare-vapeur réfléchissant

### AVANTAGES DU PRODUIT

- Améliore le confort d'hiver par réflexion du rayonnement infrarouge
- Haute résistance mécanique
- Parfaitement adapté à la construction ossature bois
- Faible risque de cisaillement à l'agrafe

### DOMAINES D'APPLICATION

Le Cahier de Prescriptions Technique CPT 3560 de juillet 2009 impose la mise en œuvre d'un pare-vapeur continu et étanche à l'air en sous face de l'isolation en laine minérale des combles. Le pare vapeur **AEROVAP REFLEX** répond à ces exigences. Film aluminium réfléchissant renforcé par une grille polypropylène, destiné aux toitures isolées et aux murs à ossature bois. L'enduction spéciale empêche la pénétration de l'humidité de l'habitat dans l'isolant. Le film aluminium réfléchissant apporte la résistance nécessaire à la pose. Le pare-vapeur **AEROVAP REFLEX** est aussi particulièrement adapté aux maisons à ossature bois car conforme aux exigences du DTU 31.2 en matière de perméance à la vapeur d'eau, valeur Sd = environ 130 m.

Prière de respecter les prescriptions de pose. En matière de sécurité au feu, le pare-vapeur **AEROVAP REFLEX** n'est pas destiné à constituer la face apparente en plafond de locaux occupés en bâtiment d'habitation ou dans les bâtiments recevant du public.

Existe en **AEROVAP REFLEX 1,50m** et **AEROVAP REFLEX 3,10m**.

### FICHE TECHNIQUE

Masse surfacique selon DIN EN 1849-2	150 g/m <sup>2</sup>
Réaction au feu, EN 13501-1	F
Transmission de la vapeur d'eau Sd, EN ISO 12572	130 m +/-20%
Résistance en traction sens longitudinal, EN 12311-1	400 N/50mm
Résistance en traction sens transversal, EN12311-1	400 N/50mm
Allongement sens Longitudinal, EN 12311-1	15 %
Allongement sens Transversal, EN 12311-1	18 %
Résistance à la déchirure au clou sens Longitudinal EN 12311-1	405 N
Résistance à la déchirure au clou sens Transversal, EN 12311-1	430 N
Tenue en température	- 20°C/+80°C

